La guerre civile en Espagne ET SES RÉPERCUSSIONS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La presse allemande continue à accuser la France de nourrir des dessins impérialistes

Berlin, 12. — La presse allemande du matin ne publie pas d'informations concernant la conversation qui a eu lieu, aujourd'hui, à l'occasion de la réception diplomatique entre le Führer-chancelier et l'ambassadeur de France. Au cours de la conversation, M. Adolf Hitler avait donné à M. François-Poncet l'assurance que l'Allemagne n'a pas et n'a jamais eu l'intention de porter atteinte à l'intégrité du territoire ou des possessions espagnoles.

Au nom du gouvernement français, l'ambassadeur avait donné l'assurance que la France est résolue à respecter l'intégrite de l'Espagne et le statut du Maroc espagnol dans le cadre des accords existants.

Cette conversation, connue dans la soirée dans les milieux politiques et diplomatiques de Berlin, avait été jugée par celle-ci de nature à détendre la situation.

Les journaux berlinois continuent cependant à accuser la France et le gouvernement français de nourrir des desseins impérialistes visant le Maroc espagnol.

« Le gouvernement Franco affirme la « Boersen Zeitung », a, au Maroc, les mêmes pleins pouvoirs que la France, dans sa propre zone. Mais la France les lui conteste. A Paris, on fait bon marché aussi de la déclaration solennelle formulée par le comte Ciano, sur la politique commune à l'Allemagne et à l'Italie, au sujet de l'intégrité de l'Espagne »

Le rédacteur diplomatique de la « Boersen Zeitung » admet cependant l'existence d'intérêts économiques de l'Allemagne au Maroc.

« Aux yeux de la France, écrit-il, chaque commerçant ou ingénieur allemand est un officier d'état-major. Le moindre groupe d'ouvriers est une compagnie sur pied de guerre. Mais on voudrait éliminer du Maroc espagnol les intérêts économiques de l'Allemagne qu'on a liquidés brutalement au Maroc français ».

L'ARRIVÉE A PARIS DE M. FRANÇOIS-PONCET

Paris, 12. — M. André François-Poncet, ambassadeur de France, a quitté Berlin, hier soir, pour se rendre à Paris, où il restera jusqu'à la fin de la semaine.

Il est arrivé à 9 h. 47, par la gare du Nord.

M. François-Poncet a eu, ce matin, un long entretien avec M. Yvon Delbos, puis avec M. Pierre Viénot, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. On précise que la visite à Paris du président de la Reichsbank, dont il a été question dans la presse, n'est ni décidée ni certaine.

NOTRE ATTACHÉ MILITAIRE POURRA ENQUÊTER AU MAROC ESPAGNOL

Paris, 12. — On annonce, ce matin, qu'à la suite de la conversation qui a eu lieu à Tétouan, entre le consul de France, M. Serres, et le colonel Beigbeder, le haut commissaire espagnol a délivré à l'attaché militaire français à Tanger, le capitaine Luiset, un sauf-conduit permanent lui permettant de circuler librement dans la zone du Maroc espagnol, y compris Melilla et Ceuta.

La propagande allemande au Maroc espagnol

Londres, 12. — Le correspondant du « Times » à Tanger écrit :

« Une publicité opportune a permis de calmer l'anxiété causée par les preuves récentes d'infiltration allemandes dans le Maroc espagnol. »

Il ajoute : « On peut maintenant espérer que la détermination montrée par la France et par d'autres Etats de résister à une violation de la convention de 1912 sera clairement comprise et que ceux qui s'apprêtaient peut-être à la violer, mettront un terme à leurs activités avant qu'il ne soit trop tard.

» Dès maintenant, il n'y a pas de doute que les insurgés espagnols et leurs conseillers allemands ont transgressé l'esprit de la convention, s'ils n'en ont pas encore ouvertement violé la lettre.

» L'exploitation économique de la zone espagnole au bénéfice de l'Allemagne a déjà pris des proportions considérables et semble augmenter encore.

» Une propagande active auprès des Arabes, accompagnée du recrutement d'une milice fasciste, atteint un point inquiétant. Des préparations ont été faites qui, si elles sont achevées, pourraient permettre de recevoir 20.000 hommes de troupe en vue, sans doute, de constituer éventuellement des positions de retraite ou d'appui pour l'armée d'Espagne.

» La fortification de Ceuta qui, du reste, ne constituerait pas en ce lieu précis une violation de la convention franco-espagnole, n'est pas prouvée, mais des travaux préparatoires semblent avoir été exécutés aux environs de ce port.

» On a, en tout cas, la preuve d'activités mystérieuses sur la côte est de Mélilla, en particulier au cap d'Eau et dans les îles Chafarinas. Il se peut qu'il s'agisse de fortifications côtières ou de l'organisation d'une base sous-marine. »

Le projet de contrôle naval et terrestre

Londres, 12. — Le rédacteur diplomatique du « Morning Post » annonce ce matin que M. Eden, au cours de la conférence qu'il a eue hier au Foreign Office avec le premier lord de l'amirauté et avec le premier lord de la mer, a examiné un projet de contrôle des côtes espagnoles par une force navale internationale.

« Le plan actuellement envisagé, écrit-il, consisterait à faire stationner au large des ports espagnols, des bâtiments de guerre appartenant à toutes les puissances représentées au Comité de Londres avec mission d'arrêter tout bateau suspect de transporter du matériel de guerre ou des volontaires. Ce plan s'ajouterait à celui déjà approuvé par les puissances et qui attend l'approbation des deux parties en Espagne, relativement à l'entrée de matériel de guerre en Espagne.

» Ce dernier plan, du reste, est actuellement en cours de modification, modification qui a pour but d'inclure également la question des volontaires. Le projet de contrôle naval et le plan de contrôle terrestre seront discutés aujourd'hui par le sous-comité de non-intervention. »

Le rédacteur diplomatique du « Morning Post » conclut : « L'idée émise dans certains milieux selon laquelle la marine britannique pourrait exercer une sorte de blocus des côtes d'Espagne, n'est pas retenue par le gouvernement anglais. »

Une vigoureuse contre-attaque des Gouvernementaux

La route de la Corogne a pu être dégagée

Madrid, 12. — Le Conseil pour la défense de Madrid signale que les troupes républicaines ont lancé une vigoureuse contre-attaque contre les positions occupées par les forces allemandes.

A la suite de vifs combats, l'ennemi a été repoussé. La route de la Corogne a été dégagée.

Le Front de Madrid décongestionné

Madrid, 12. — Une fois de plus, les troupes du général Franco ont été arrêtées au seuil de Madrid. Une fois de plus, après une avance en pointe qui a pu menacer dangereusement les quartiers excentriques situés au nord de la capitale. Elles ont été repoussées.

La contre-attaque déclenchée hier par les troupes républicaines a décongestionné le front. L'avance de l'adversaire avait peut-être été trop rapide. Les forces nombreuses qu'il avait mises en ligne, après s'être usées en se heurtant aux fortifications républicaines, se sont trouvées incapables de rompre la ligne de resistance ou le commandement républicain avait décidé de les arrêter.

Après l'accalmie de dimanche, l'ordre de contre-attaquer a été donné. Malgré un fort brouillard, l'operation a été menée à bien. Hier, les troupes républicaines ont attaqué les points névralgiques du secteur que les insurgés avaient occupé dans la première phase de leur assaut. Elles sont tombées sur des combattants fatigués et affaiblis qui n'avaient pas eu le temps de consolider les positions conquises.

Attaqué sur le flanc, l'adversaire a dû céder du terrain en abandonnant du matériel. Son action initiale est rompue. Il est maintenant obligé de regarder en arrière. Les branches de l'éventail qui s'était fermée sur Madrid s'ouvrent à nouveau.

Radio-Séville diffuse...

Rabat, 12. — A 8 h. 30, Radio-Séville a diffusé le communiqué du Q. G. de Salamanque disant :

« Dimanche et lundi ont été des jours calmes. Malgré son échec, l'ennemi a contre-attaqué hier sur Villanueva del Pardillo, mais il a été repoussé.

» Hier, à la suite d'une attaque des marxistes vers Padajahonda, la fusillade s est poursuivie jusqu'aux casernes de Zarzuela. Partout ailleurs le calme est absolu.

» Une note du gouvernement national déclare que les anciens fonctionnaires du gouvernement de Madrid qui se trouvaient sur le territoire national au moment du mouvement du général Franco peuvent et doivent se présenter aux autorités nationales pour offrir leurs services. »

L'évacuation de Madrid

Avila, 12. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas :

On a appris par la Radio, dans les milieux nationalistes, l'ordre d'évacuation donné à toute la population civile de Madrid.

Cette nouvelle a été accueillie dans ces milieux avec une satisfaction. On y voit la preuve que les chefs gouvernementaux considèrent eux-mêmes que la situation de la capitale est désespérée pour eux.

Malaga bombardée par les insurgés

Gibraltar, 12. — Les avions et deux croiseurs insurgés ont fortement bombarde Malaga hier. D'après les premiers renseignements, il y aurait 300 morts et plus d'un millier de blessés.

On a pu voir de la Ger, plusieurs edifices qui s'écroulaient.

Le vapeur norvégien « Saga » et le vapeur danois « Signe » qui se trouvaient accostés à quai, sont partis immédiatement pour Gibraltar afin d'éviter les obus qui tombaient près d'eux. Ils ont subi quelques avaries et quelques membres de leurs équipages ont été légèrement blessés.

Deux exécutions à Bilbao

Bayonne, 12. — On mande de Bilbao que le commandant du navige « Virgen del Carmen », José Quiroga, et le chauffeur Candido Perez, condamnés à mort pour piraterie par le tribunal de Bilbao, ont été fusillés ce matin.

L'acte d'accusation leur reprochait notamment la prise du vapeur gouvernemental « Galerna » qui assurait le service entre Bayonne et Bilbao, prise qui fut aussitôt suivie de la mise à mort par les nationalistes de son équipage et de ses passagers, parmi lesquels se trouvait le journaliste basque José de Aristimuno.

Les insurgés s'apprêteraient à reprendre le paiement des coupons de la dette publique

Avila, 12. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas :

Désireux de reprendre sans tarder le paiement des coupons de la dette publique et des bons du Trésor et assimilés, paiement qui avait été suspendu en raison des circonstances, par un décret datant du mois d'août, la Junte technique de Burgos a décidé que, dans les quinze jours, on allait procéder au recensement de tous les porteurs de créances sur l'Etat, qui se trouvent dans la zone appartenant aux nationalistes.

UN DÉMENTI DU PORTUGAL

Paris, 12. — La légation du Portugal à Paris oppose un démenti formel aux informations parues ces jours derniers au sujet d'une prétendue infiltration allemande au Cap-Vert et à Madère. Elle fait remarquer à ce propos que si le Cap-Vert est bien une colonie portugaise, l'île de Madere fait partie du territoire métropolitain de la République et que la dénomination de colonie ne lui appartient pas.

Des Scandinaves, volontaires pour l'Espagne sont passés à Dunkerque

Au port de Dunkerque, le « A.P. Bernstorff » a débarqué : 21 suédois et 7 danois, qui avaient signé un engegement pour les armées gouvernementales espagnoles.

Ces volontaires ont été dirigés sur Paris d'où ils doivent gagner la péninsule ibérique.

LA MORT DU BARON DE BORCHGRAVE

L'état des relations entre Bruxelles et Valence

Bruxelles, 12. — Les services compétents du ministère des Affaires étrangères étudient actuellement l'état des relations de la Belgique avec le gouvernement de Valence à la suite de la mort du baron de Borchgrave. Le gouvernement belge regrette en effet que le corps de M. de Borchgrave n'ait été salué que par une délégation des autorités et des officiers espagnols et non par des troupes. Il regrette aussi que Valence conteste le montant de l'indemnité réclamée, c'est-à-dire un million de francs. Certains milieux conservateurs, qui n'ont jamais été favorables au gouvernement républicain, auraient été disposés à saisir cette occasion pour rompre avec lui, mais les partis de gauche y demeurent opposés. On espère toujours à Bruxelles qu'un accord interviendra à la suite de réparations plus complètes.

Une nouvelle note de la Belgique

Bruxelles, 12. — M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, a reçu ce matin M. Ossorio y Gallardo, ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, pour lui remettre une nouvelle note approuvée hier en Conseil de cabinet et demandant que pleine réparation soit accordée à la Belgique pour la mort du baron de Borchgrave. Cette note, rédigée en termes énergiques, n'irait pas cependant jusqu'à menacer le gouvernement de Valence de la rupture des relations diplomatiques.

D'autre part, le ministre des Affaires étrangères communique que la dépouille mortelle du baron de Borchgrave a été saluée au moment de son embarquement à bord du contre-torpilleur français « Maille-Brèze », par un délégué du ministère des Affaires étrangères d'Espagne, par les autorités civiles et militaires d'Alicante, les consuls de France et les représentants de la Belgique. Le « Maille-Brèze » arrivera jeudi soir ou vendredi à Toulon.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

L'HORRIBLE ASSASSINAT D'UN GARÇONNET EN AMÉRIQUE

Une déclaration officielle de M. Roosevelt a été faite à propos de cette affaire

Nous avons relaté hier, dans nos dernières éditions, le terrible exploit de Kidnappers qui s'est déroulé en Amérique.

Voici de nouveaux détails sur ce crime :

Le 27 décembre dernier, un bandit masqué pénétrait, revolver au poing, dans le château du millionnaire William Mattson, médecin à Tacoma (Etat de Washington), et, sans que les serviteurs, terrorisés, aient pu s'y opposer, enlevait le petit Charles Mattson, âgé de dix ans.

Le ravisseur s'enfuyait dans un canot automobile, après avoir laissé tomber dans le jardin une note demandant une rançon de 28.000 dollars.

Des négociations s'engagèrent entre la famille Mattson et le ravisseur, mais, n'ayant pas abouti, le gouverneur mobilisa, le 4 janvier, toutes les forces de l'Etat de Washington et prit lui-même la direction des recherches. Trois cents volontaires, armés de fusils et de revolvers, battirent les environs de Chelton où un homme, répondant au signalement du bandit, avait été aperçu la veille.

Toutes les recherches pour retrouver le ravisseur ou le garçonnet restèrent cependant vaines. Et ce n'est qu'hier, qu'on retrouva le cadavre de l'enfant, couvert de limon, étendu, gelé, dans la neige, parmi des broussailles, à Evcrett, à 80 kilomètres de la maison de ses parents.

Le petit cadavre, plusieurs dents brisées, porte de nombreuses traces de coups : Un grand trou s'ouvre dans sa tête.

Le médecin légiste a déclaré que le petit Charles Mattson avait été assassiné probablement dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le cadavre était gelé, avant d'être transporté à l'endroit où il fut trouvé, car ni le cadavre, ni le terrain ne portent de traces d'hémorragie.

Les traces de pas dans la neige indiquent encore que ce n'est qu'une seule personne qui trans porta là le cadavre.

Le père de M. Gordon Morrow, qui découvrit le corps, a déclaré que son transport avait dû avoir lieu durant la nuit, car il entendit les abolements des chiens des maisons voisines

L'enquête a encore établi que la victime avait été transportée non loin du lieu où elle fut trouvée en automobile.

La déclaration de M. Roosevelt

New-York, 12. — Dans une déclaration officielle, M. Roosevelt a souligné à propos du meurtre du jeune Mattson, que le procureur général Cummings a offert une récompense pour la capture du criminel, et que les agents du Bureau fédéral d'investigations entreprennent des recherches qui seront poursuivies sans répit et ne seront pas abandonnées avant l'arrestation de l'assassin.

Simultanément le procureur général a annoncé que la récompense pour la capture du kidnapper était portée à 10.000 dollars.

M. LÉON BLUM RENTRERA DEMAIN A PARIS

Paris, 12. — M. Léon Blum, président du Conseil, qui a pris quelques jours de repos, à Valescure, rentrera, jeudi matin, à Paris.

A LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Salles a insisté notamment sur la nécessité pour la France de démontrer à cette occasion qu'elle excelle toujours dans ses industries les plus variées, dans les arts appliqués aussi bien que dans les arts plastiques, par l'ingéniosité hardie et mesurée à la fois de ses conceptions, par l'élegance, la perfection de sa main-d'œuvre et qu'elle n'a déroge sur aucun point de la primauté qui lui est universellement reconnue.

En terminant, M. Salles a déclaré se refuser à croire qu'il soit dans le destin des Français de continuer jusqu'à la consommation des siècles à s'entredéchirer dans des querelles toujours stériles quand elles ne sont pas meurtrières.

« Que les 12 mois qui vont s'écouler, a-t-il conclu, marquent tout au moins une période de détente, comparable aux trêves de Dieu qui mettaient des éclaircies passagères dans le ciel sanglant du moyen âge. »

Les députés unanimes font le plus émouvant succès à l'éloquent appel à la paix du doyen d'âge. Tous debout, ils applaudissent longuement la péroraison du discours de M. Antoine Salles.

Une protestation de M. Louis Marin au nom de la minorité contre les décisions de la délégation des gauches

M. Louis MARIN (Meurthe-et-Moselle), de la Fédération Republicaine, prenant la parole pour un rappel au règlement proteste contre le fait que, contrairement à l'article 8 du règlement qui prévoit que les membres du bureau seront élus proportionnellement à l'importance des groupes, aucun poste de questeur n'est réservé à la minorité de la Chambre.

« C'est, dit M. Louis Marin, la délégation des gauches qui s'arroge le droit de désigner les candidats. Les membres de la minorité n'ont pas fait l'acte de candidature prévu par le règlement et s'ils sont élus ce sera, comme l'an dernier, par les membres de la majorité. » (Appl. dr.).

L'ÉLECTION DU BUREAU

Le scrutin public à la tribune pour l'election du President définitif qui durera une heure, commence à 16 heures.

M. Fernand Boulisson, ancien Président, est amené par la déférence que lui témoignent tous ses collègues à voter le premier.

Le scrutin pour l'élection du Président definitif est clos à 17 h. Les bulletins sont portes pour être dépouillés dans les salons voisins où ont eu lieu les scrutins pour les elections des 6 vice-présidents, des 3 questeurs et des secrétaires.

La séance est suspendue jusqu'à la fin des opérations de dépouillement des 4 scrutins.

M. Herriot est réélu

La séance est reprise à 18 h. 50. La Chambre applaudit MM. Salles et Herriot qui se serrent la main avec effusion. Le Président d'âge proclame le résultat des scrutins pour l'élection du bureau définitif.

Nombre de votants, 476 voix ; Suffrages exprimés, 393 ; Majorité absolue, 197. Ont obtenu : MM. Edouard HERRIOT, 384 voix. Divers, 9.

M. Edouard HERRIOT, ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé élu Président de la Chambre (Vifs ap.).

Election des six vice-présidents...

Scrutin pour l'élection des six vice-présidents :

Nombre de votants, 410 ; Suffrages exprimés, 374 ; Majorité absolue, 188. Ont obtenu : MM. Albert PAULIN, 340 voix ; Hippolyte DUCOS, 335 ; Ferdinand MORIN, 326 ; Jacques DUCLOS, 295 ; Léon BARETY, 211 ; Edouard SOULIER, 191.

Les six candidats ayant obtenu la majorité des suffrages sont proclamés élus (Vifs appl.).

...des douze secrétaires

Scrutin pour l'élection des 12 secrétaires :

Nombre de votants, 402 ; Suffrages exprimés, 362 ; Majorité absolue, 182. Ont obtenu : MM. René ROLLIN, 338 voix ; DELABIE, 337 ; Arsène GROS, 336 ; THIOLAS, 334 ; BLANCHOIN, 333 ; CHAUSSY, 329 ; MICHARD-PELLISSIER, 327 ; RAMETTE, 316 ; DE DIEBACH, 213 ; Louis MARTEL, 208 ; GUERIN, 198 ; DE GRANDMAISON, 197.

Les douze candidats ayant obtenu la majorité des suffrages sont proclamés élus secrétaires (Appl.).

...et des trois questeurs

Scrutin pour l'élection des trois questeurs :

Nombre de votants, 414; Suffrages exprimés, 377 ; Majorité absolue, 181. Ont obtenu : MM. BARTHE, 356 ; PERFETTI, 339 ; Hubert ROUGER, 335 ; divers, 14.

Les trois candidats ayant obtenu la majorité des suffrages sont proclamés élus (Vifs appl.).

M. SALLES. — Les membres du bureau étant élus, je proclame le bureau définitif constitué. Je propose à la Chambre de se réunir jeudi après-midi pour l'installation du bureau définitif et la fixation de son ordre du jour. Il n'y a pas d'opposition. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 18 h. 55.

M. Salles, en quittant son fauteuil, est l'objet d'une nouvelle manifestation unanime de la part de ses collègues qu'ils applaudissent longuement.

Les membres de la minorité élus au bureau de la Chambre démissionneront-ils ?

Paris, 12. — Après l'élection du bureau, les membres de la minorité auront à se concerter prochainement sur les suites à donner à la nomination des deux vice-présidents et des quatre secrétaires qui, membres de l'opposition, n'étaient pas officiellement candidats et qui ont cependant obtenu les voix d'une large fraction de la majorité : MM. Léon Baréty et Edouard Soulier, MM. Louis Martel, De Diesbach, de Grand Maison et Guerin.

Ce dernier démissionnera certainement à brève échéance, puisqu'il est devenu sénateur. Quant aux autres, on avait quelques doutes, dans la soirée, sur leur décision, mais certains dirigeants de l'opposition, comme M. Louis Marin, se déclaraient prêts à exclure de leur groupe ceux qui ne tiendraient pas l'engagement pris de se retirer du bureau.

Il semble que, de toute façon, l'incident ne sera pas terminé avant quelques jours.

AU SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'orateur rappelle ensuite que le Sénat s'est nettement prononcé contre les occupations d'usines et de fermes

Des critiques

Puis il a qualifié de pure utopie le programme financier du Gouvernement Il reconnait que la compensation donnée aux souscripteurs d'avant la dévaluation a été un acte de loyauté et de bonne foi.

A son avis l'expérience n'a pas réussi et la politique des économies faisait mieux les affaires de la France. M. Damecourt a alors condamné la précipitation avec laquelle une multitude de lois ont été votées par le Parlement. Il estime que ces méthodes ne peuvent redonner la confiance.

La politique extérieure

Passant à la politique extérieure, il déclare qu'en ce domaine le Gouvernement de Front populaire est honoré de tous les suffrages. La France entière rend hommage à son ministre des Affaires étrangères, esprit avisé et diplomate averti.

Appel à l'apaisement

Constatant que l'accord est unanime quand il s'agit de la sécurité extérieure, M. Damecour souhaite un apaisement entre les partis qui donnerait la sécurité intérieure.

« Au nom, s'est-il écrié, de notre chère patrie, plus de luttes de classes plus de Gouvernement de masses, torrent qui dévasterait tout sur son pasage, liberté, travail, propriété et civilisation. Plus ce geste imple du poing fermé, geste de haine et de provocation à la violence. Ce geste n'est pas français. Plus de drapeau rouge. Rallions nous autour du drapeau national, cessons nos divisions meurtrières, soyons bien convaincus que notre bonheur et notre prospérité seront la récompense méritée de notre union nationale républicaine ».

Il est procédé ensuite au tirage au sort des bureaux et la séance est levée à 15 h. 55.

Le Sénat se réunira de nouveau jeudi à 15 heures pour l'élection du bureau définitif.

ALGER-LE BOURGET EN 6 HEURES 40

Ce raid de 1.535 km. a été réalisé hier par le goeland « Ric et Rac »

Le Bourget, 12. — Le goeland « Ric et Rac » ayant à bord les aviateurs Bril et Descombe et leurs passagers : MM. Gerquin et de Nouvrière, qui avait quitté Alger à 8 h. 45 ce matin est arrivé au Bourget à 15 h. 25, ayant couvert les 1.535 kilomètres du parcours en 6 h. 40, soit à la moyenne horaire de 230 kilomètres.

L'avion était parti le 30 décembre à 9 h. 30 pour un voyage de grand tourisme jusqu'à Gao qui a été effectué dans d'excellentes conditions malgré la mauvaise saison.

RETOUR A LONDRES DE L'AVIATEUR ANGLAIS BROOK

Marignane, 12. — L'aviateur anglais Brook qui a dû interrompre à Bari, son raid Londres-Le Cap, et qui était revenu hier dans la soirée à l'aérodrome de Marignane, est parti ce matin à 10 h. 45 pour Londres Avant de monter dans son appareil, Brook a déclaré que, contrairement à ce qui a été dit, il ne comptait pas repartir de Londres jeudi pour effectuer une nouvelle tentative, mais qu'il remettait son raid vers Le Cap à plus tard.

DORET ET MICHELETTI PARTIRAIENT POUR TOKIO AUJOURD'HUI

Le Bourget, 12. — Les aviateurs Doret et Micheletti ont remis, à nouveau leur départ pour Tokio à demain, en raison du brouillard.

MARYSE BASTIÉ EST ARRIVÉE A RIO-DE-JANEIRO

Rio-de-Janeiro, 12. — L'aviatrice Maryse Bastié est arrivée à 12 h. 40 (G. M. T.).

SPORTIFS, lisez les LUNDI et SAMEDI « LES SPORTS DU NORD » le plus complet des régionaux sportifs

LE CONFLIT DES MINEURS BELGES

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Mardi, M. Van Zeeland, premier ministre, assisté de MM. Delattre et Van Isacquer, respectivement ministres du Travail et des Affaires économiques, a reçu successivement les délégués patronaux et ouvriers afin de trouver une solution au problème de la durée du travail dans les mines.

On ne connait pas encore en quoi consiste exactement la proposition du gouvernement, mais il semble bien qu'elle comporte les points suivants :

1° Application de la semaine de travail de 45 heures avec un certain nombre de dégorations en faveur du maintien des 48 heures, principalement dans les mines où l'on produit la fine à coke, de plus en plus indispensable aux usines sidérurgiques.

2° En ce qui concerne les salaires, il serait entendu que les mineurs toucheraient le salaire hebdomadaire actuel, c'est-à-dire le salaire de 48 heures pour 45 heures de travail. Ceux qui travailleraient 48 heures toucheraient un sursalaire, c'est-à-dire le salaire actuel plus trois heures de salaire augmenté de vingt-cinq pour cent.

3° En ce qui concerne l'introduction de la main-d'œuvre étrangère, une commission constituée par des délégués patronaux, ouvriers et gouvernementaux, examinerait en quelle mesure elle s'impose.

Sur ces trois points, l'accord n'a pas encore été complet. Les mineurs, notamment, se montrent adversaires des dérogations aux 45 heures et se plaignent, au surplus, de ce que le gouvernement ne donne pas d'assurance au sujet de l'application des autres paliers en vue de la réalisation complète des quarante heures. Les délégués des deux parties consulteront leurs mandants aujourd'hui mercredi.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — *Mercredi 13 janvier 1937.* — Soleil : lever, 7 h. 43 ; coucher, 16 h. 17 ; Lune : lever, à 7 h. 53 ; coucher, 17 h. 31.

Aujourd'hui : Baptême J.-C. — Demain : Saint-Hilaire.

METEOROLOGIE. — *Station de Lille.* — Observations faites le 12 janvier 1937, à 17 h. 30 : Baromètre : 766 mm. 5 baisse depuis la veille, à 17 h. 30 : 1 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 1.7 ; Minima : — 2.0 ; Maxima : 1.9 ; Etat hygrométrique : 92 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : Néant ; Direction du vent : Sud ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : Peu nuageux. — Prévisions pour aujourd'hui : Froid ; Assez beau.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

13 Janvier

1419. Assiégée depuis six mois par les Anglais, Rouen, à bout de ressources, est forcée de capituler et le roi Henri V d'Angleterre y fait une entrée triomphale.

1842. Naissance à Paris, de François Coppée, poète et auteur dramatique.

1882. Mort de G. Mauser, à Berlin, inventeur du fusil à répétition qui porte son nom.

1896. Découverte par le physicien allemand Rontgen de rayons lumineux capables de traverser des corps opaques.

1905. Entrée des Japonais à Port-Arthur.

1911. Un dévoyé lacère le célèbre tableau du musée d'Amsterdam « La ronde de nuit », de Rembrandt.

1920. Emouvante réception au Sénat des élus d'Alsace et de Lorraine.

1931. La comtesse de Noailles, un des plus purs écrivains de tous les temps et le plus admirable des poètes d'aujourd'hui, reçoit la cravate de la Légion d'honneur, grade qui n'avait jamais encore été décerné à une femme.

1935. Au plébiscite sarrois, 477.000 électeurs sur 528.000 se prononcent pour le Reich.

1936. La ville de Sarrelouis (Sarre) est débaptisée par le gouvernement du Reich. Elle devient Saarlautern.

Lisez dans LE REVEIL ILLUSTRÉ

20 PAGES :: — :: 40 CENTIMES

UN CONTE SENTIMENTAL — L'ETEIGNOIR *par Yvonne Fourdrain-Denutte*

SES PAGES DU CINÉMA — *Les Comiques tels qu'ils sont LES BAS-FONDS (Prix Delluc*

SA PAGE DU TRICOT — ROCAILLE CAPE POUR DAME

DES DESSINS DE E. SIEGL — *LES COULISSES DU 7e ART* UNE PAGE D'HUMOUR

SON CURIEUX PETIT COURRIER DES LECTRICES

etc., etc., etc.

SON GRAND PRIX de la MEILLEURE MAXIME PREMIER PRIX 10.000 FR. EN ESPÈCES ET UN BILLET DES R. L.

300 PRIX d'une valeur dépassant 50.000 FRANCS DONT 30 BILLETS DE LA LOTERIE DES REGIONS LIBEREES

Demandez le « Réveil Illustré » à tous nos Vendeurs et Dépositaires

Le Conflit de la Métallurgie Lilloise

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les ouvriers ont formé des cortèges qui ont traversé les rues de la ville et ont tous convergé vers la Bourse du Travail, où devait se tenir une importante assemblée générale.

On trouvera ci-dessous l'ordre du jour qui a été voté à l'issue de cette réunion et qui indique que le syndicat est disposé à faire appel à 475 techniciens de Paris pour remplacer ceux du S. I. A. M. qui continuent leur grève de protestation.

Il y eut ensuite plusieurs navettes qui s'établirent entre les ouvriers d'une part et les membres du S.I.A.M., d'autre part, et la Préfecture.

M. le Préfet reçut hier matin les dirigeants du S. I. A. M. Ils venaient demander une audience à M. le Ministre du Travail.

M. le Préfet reçut vers midi la délégation ouvrière, qui lui communiqua son intention formelle de faire appel à des techniciens de Paris.

Dans le courant de l'après-midi, M. le Préfet reçut encore le Comité du S.I.A.M. et ce fut pour lui dire qu'il n'avait pu toucher téléphoniquement M. J. Lebas, ministre du Travail, et qu'il convoquerait le Comité dans la nuit.

Enfin, les membres du S.I.A.M. se réunirent à leur siège et votèrent l'ordre du jour qu'on lira plus loin, et qui subordonne la reprise du travail au résultat de la visite qu'ils feront vraisemblablement aujourd'hui à M. le ministre du Travail.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain : le travail ne reprendra pas ce matin.

Il paraît assez aisé de préjuger qu'il reprendra jeudi matin.

L'ordre du jour des ouvriers

Voici le texte de l'ordre du jour voté par les ouvriers hier matin à la réunion qui s'est tenue à 10 heures à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Bourderiez :

« Les 8.000 ouvriers de la Métallurgie de Lille et environs, réunis le mardi 12 janvier, dans la salle Delory, Bourse du Travail :

» Après avoir entendu Gauthier et Manguine, secrétaires du Syndicat, et Tissot, délégué de la Fédération des Techniciens, sur la situation actuelle créée par ceux qui, hier encore, protestaient contre les ouvriers au nom de principes qu'ils s'empressent de nier aussitôt qu'ils jugent utile pour eux de le faire.

» Déclarent que la confirmation éclatante de la mauvaise foi des patrons et de leurs hommes de paille, les dirigeants du S.I.A.M. et du S.I.T.E.M. est établie.

» Les 8.000 ouvriers savent que cette volonté d'une poignée d'individus factieux d'entraver l'exécution des sentences arbitrales ne pourrait aboutir si elle n'avait pas la complicité tacite des patrons.

» Les 8.000 ouvriers mandatent leurs délégués pour faire toutes actions nécessaires auprès des pouvoirs publics, et faire auprès des patrons la déclaration que si ceux-ci veulent que la situation se normalise, ils peuvent s'adresser à l'organisation des techniciens C.G.T., qui leur fournira tant de techniciens qu'ils le voudront.

» Ils sont à même de fournir aux directions d'usines pour les faire « tourner » : 153 agents de maîtrise (chefs d'ateliers, contremaîtres, chefs de service technique et de travaux) ; 92 agents techniques ; 230 ingénieurs (ceux-ci avec le concours des Fédérations des Métaux et des Techniciens).

» La Fédération des techniciens adhérant à la C. G. T. n'est pas une poignée de fascistes ; elle groupe 70.000 ingénieurs et agents de maîtrise qui sont solidaires des ouvriers et qui se chargeront de faire marcher les usines.

» Les 8.000 ouvriers déclarent que l'attitude des dirigeants factieux du S.I.A.M. et du S.I.T.A.M. posent le problème du respect de la loi sur l'arbitrage.

» Ils déclarent qu'ils resteront vigilants et disciplinés pour suivre tous faits dans cette situation.

» Les 8.000 ouvriers renouvellent qu'ils acceptent le respect des sentences arbitrales, qu'ils sont prêts à en exécuter toutes les clauses et ils se séparent en renouvelant la confiance à leur direction syndicale pour intervenir auprès des arbitres et des pouvoirs publics, et aux cris de Vive la C.G.T., vive la Fédération des techniciens et employés groupés dans la C.G.T., vive la Fédération des Métaux, vive le Syndicat des Métaux ! »
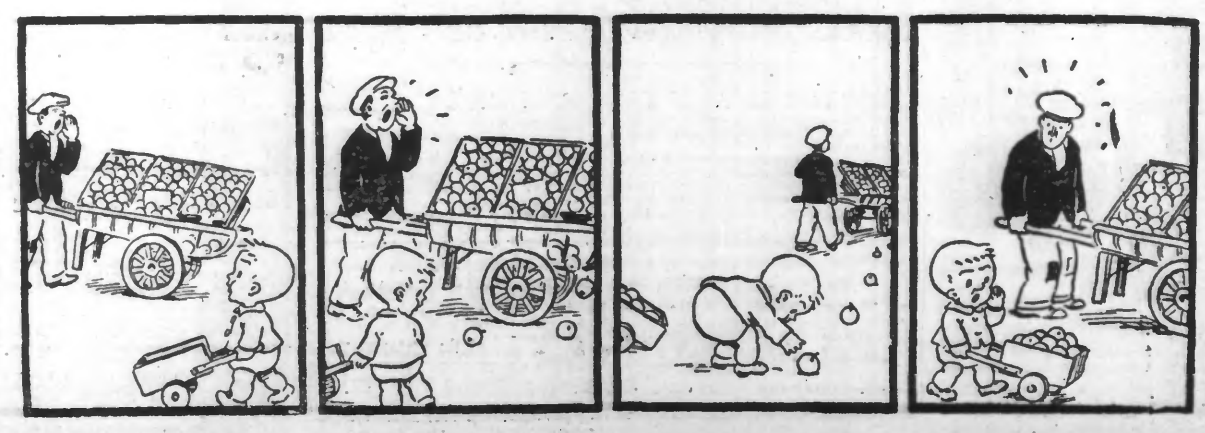
LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »